



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 28 Novembre 2018
CR N° 14**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - PUDELKO Françoise - VANEY Nolwenn
Monsieur LUCHESE Anthony

Excusé(es) : Madame MEKSZ Aniko
Monsieur GILBERT Cédric - LENOACH Guy

Invité(es) : Mesdames FERRER Ghislaine -TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

FONTENAY : Les joueuses Emeline DIAKHATE et Ann-Christy AUGUSTINE sont autorisées à jouer en -18 ans féminins départemental.

BONNEUIL : Le joueur Florian PATUREY est autorisé à jouer en -17 ans masculins départemental.

CRETEIL : La joueuse Jade RIGAUD est autorisée à jouer en -18 ans féminins départemental.

KREMLIN BICETRE : La COC a pris note de votre tournoi -15 ans masculins du 9/12/2018 et de votre match amical du 29/11/2018 contre Puteaux en +16 ans masculins.

PARIS UC : La COC a bien pris note de votre courriel concernant les -18 ans féminins.

NOGENT : La COC a bien pris note de votre courriel concernant les -15 ans masculins.

NOGENT : Concernant votre demande pour faire jouer certains de vos joueurs sur le même week-end en championnat -15 ans départemental et en challenge régional -13 ans, **La Ligue** refuse cette demande.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B

Rencontre AS Maisons-Alfort HB 2 / AS Saint Mandé HB 2 du 8-9/12/2018 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 8 décembre 2018 à 20h00 au gymnase André Benzoni à Saint-Mandé. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre CHB Bry / Villiers EC HB 2 du 8-9/12/2018 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 8 décembre 2018 à 20h30 au gymnase Jean Macé à Villiers. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Alfortville HB / CS Valenton du 12-13/01/2019 :

Le club d'Alfortville n'ayant pas de gymnase et l'inversion impossible car premier match retour. Le club d'Alfortville propose de jouer cette rencontre le mercredi 23 janvier 2019 à 20h30 au COSEC Léo Lagrange à Alfortville. La COC attend la réponse du club de Valenton avant sde Valider le report.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Cachan 2 / US Fontenay HB du 8-9/12/2018 :

La COC ayant donné son accord pour le report de cette rencontre, merci aux 2 clubs de s'entendre rapidement sur une date de report avant le mercredi 5 décembre 2019.

Rencontre CHB Bry 2 / HBC Cachan 2 du 8-9/12/2018 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 8 décembre 2018 à 18h30 au gymnase Victor Hugo à Cachan. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / Stade Français HB 1B du 10-11/11/2018 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre, merci aux 2 clubs de s'entendre rapidement sur une date de report avant le mercredi 5 décembre 2019

Rencontre US Villejuif HB /Elan Chevilly Larue du 01-02/12/2018 :

Le club de Villejuif jouant en Coupe de France, la Coc donne son accord pour le report de cette rencontre. Le club de Villejuif propose de jouer le samedi 15 décembre 2018 à 21h00. Merci au club de Chevilly de répondre à cette proposition. **RAPPEL**

Rencontre Villeneuve HB 2 /Elan Chevilly Larue du 06-07/10/2018 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au mardi 18 décembre 2018 à 20h30 au gymnase Anne Franck à Villeneuve le Roi. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Paris SG HB 4 / US Villejuif HB du 25/11/2018 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre, merci aux 2 clubs de s'entendre rapidement sur une date de report.

MOINS DE 17 ANS

HONNEUR :

Rencontre Stella Saint-Maur HB 2 / CA l'Hay-les-Roses HB du 01-02/12/2018 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu le dimanche 2 décembre 2018 à 16h00 au gymnase Pierre Brossolette à Saint-Maur. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

1^{ère} DIVISION :

Rencontre US Ivry HB 2 / US Villejuif HB du 24-25/11/2018 :

La COC, comme indiqué dans le CR n°13, donne son accord pour jouer cette rencontre le samedi 15 décembre 2018 à 16h00 au gymnase Auguste Delaune à Ivry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB / CS Valenton du 8-9/12/2018 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 8 décembre 2018 à 17h45 au gymnase Gérard Roussel à Valenton. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

A la demande du club de l'Elan Chevilly, l'équipe de Chevilly Larue intègre la 2^{ème} division Poule B à la Place de l'équipe de la Stella Saint-Maur HB 2 qui prend sa place en 1^{ère} Division.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A

Rencontre Stade Français / CA l'Hay-les-Roses HB du 17-18/11/2018 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre rapidement sur une date pour jouer cette rencontre avant le mercredi 5 décembre 2018.

Poule B

Rencontre CHB Bry 2 / HBC Choisy le Roi du 8-9/12/2018 :

Le club de Bry n'ayant pas son gymnase, propose l'inversion des rencontres. Merci au club de Choisy le Roi de répondre à cette proposition. **RAPPEL**

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre CA Boissy HB / ES Vitry HB 3 du 12-13/01/2018 :

La salle de Boissy étant indisponible, merci aux 2 clubs de s'entendre rapidement soit sur une inversion sur une date de report pour jouer cette rencontre.



COMMISSION « JEUNES »

MPL12/2018

Valenton, le 28 Novembre 2018

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

A TOUS LES CLUBS

INFORMATION :

Concernant les horaires des rencontres en moins de 13 et moins de 11 Filles et Garçons

- samedi : début des rencontres 14 h – fin des rencontres 19h
- dimanche : début 9h –fin 13f et début 14h fin 18h

RAPPEL : Nous avons à gérer 130 équipes jeunes évoluant dans les championnats et ne pourrons traiter toutes les demandes reçues par mail si elles ne mentionnent pas :

- la catégorie d'âge
- la poule
- la date et les deux équipes concernées.

Moins de 11ans Féminines : Tournoi à 4 du 9 décembre 2018

Les Clubs de Bonneuil, Chennevières, Ivry, St-Maur et Villiers participent à ce Tournoi de hand à 4 le samedi 8 décembre 2018 à la Maison du Handball.

Moins de 11 Féminines

- **Villiers/Arcueil :** la Commission donne son accord pour reporter la rencontre du 8 décembre au samedi 15 décembre à 16h30. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand*
- La rencontre **Alfortville/Ivry** aura lieu le samedi 15 décembre à 15h30 *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

Moins de 13ans Masculins

Poule A : la rencontre Ivry/Nogent du 15 décembre débutera à 18h au gymnase des Epinettes. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand*

Poule B : suite à l'engagement de Maisons Alfort sur Challenge Régional, la rencontre **Maisons Alfort/Le Plessis** du 1^{er} décembre est reportée à une date convenant aux 2 clubs.

Poule B : suite à l'indisponibilité du gymnase de Maisons Alfort les 8 et 9 décembre, la rencontre **Maisons Alfort/Hay les Roses** est reportée à une date convenant aux 2 clubs.

Poule E : suite à l'indisponibilité du gymnase de Maisons Alfort les 8 et 9 décembre, la rencontre **Maisons Alfort/St Maur** est reportée à une date convenant aux 2 clubs.

Poule G : suite à l'indisponibilité de la salle de Bry, la rencontre **Bry/Bonneuil** est inversée, le match aura lieu le samedi 1^{er} décembre à 15h00 à Bonneuil. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

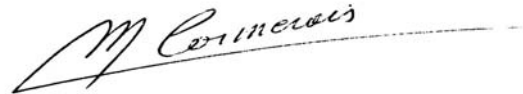
Tournois Mini Hand

2 Décembre	Créteil
9 Décembre	St Maur
16 Décembre	Villeneuve le Roi
20 Janvier	Boissy
3 Février	Ivry
10 Février	Fontenay sous-bois
17 Février	Valenton
17 Février	Le Plessis Trèvisé
24 Mars	Marolles
31 Mars	Ormesson
7 Avril	Chennevières
13 Avril	Vitry
14 Avril	Bonneuil
12 Mai (matinée)	La Caudacienne
19 Mai	Sucy
26 Mai	Arcueil

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois.

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

La Présidente de la COC 94
Martine CORMERAIS



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.